

**OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES :**

Cette formation permet aux participants :

- De comprendre la mise en place, le fonctionnement et l'organisation du comité de Groupe
- De maîtriser le rôle et les missions du comité de Groupe
- De situer le comité de Groupe par rapport aux autres instances représentatives du personnel

**PROGRAMME :**

- Définition et délimitation du Groupe
- Reconnaissance du Groupe et conditions de mise en place du Comité de Groupe
- Composition et modalités de désignation des membres du Comité de Groupe
- Fonctionnement, moyens et ressources du Comité de Groupe
- Articulation entre les différentes Instances Représentatives du Personnel
- Rôle et attributions du Comité de Groupe

**PUBLICS CONCERNÉS ET PRÉ-REQUIS :**

- Membres du CSE et plus spécifiquement membres du comité de groupe
- Maximum 12 personnes
- Aucun niveau de connaissance préalable n'est requis.

**DURÉE :**

- 1 jour (7 h par jour)

**FORMATEUR :**

- Juriste et formateur spécialisé en droit social, relations sociales et droit de la sécurité sociale disposant d'une expérience de plus de 15 ans auprès des représentants du personnel et des organisations syndicales. Pragmatique, ayant travaillé dans plusieurs cabinets d'avocats et d'experts-comptables.